



Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Conseil de la Faculté de Droit et de Science Politique du 6 février 2017

Etaient présents :

- **Collège des Professeurs** : Mmes et MM. Julien BOUDON, Thomas HOCHMANN, Aude LAQUERRIERE-LACROIX, Jacques MOURY, Anne-Claire ROUAUD.
- **Collège des Autres Enseignants** : Mmes et MM. Faroudja AIT AHMED et Agathe BAROIN, Geoffrey BRUNAUX, Mmes Céline TILLOY et Line TOUZEAU.
- **Collège des Etudiants** : Mmes et MM. Nene Kadiatou BARRY, Nicolas BRAYETTE, Marjolaine DECK, Sarah ENGUEHARD, Quentin GRANDPIERRE, Gatien PIERROT, Valentine STOURBE
- **Collège des Ingénieurs, Administratifs, Techniciens (I.A.T.)** : M. Sébastien CROYET, Mmes Claudine GOBERT et Alexandra GODEBWSKI
- **Personnalités Extérieures** : MM. Jean-Luc BARBIER (désigné à titre personnel) ; Philippe PARIS (représentant le MEDEF) ; Julien DURUISSEAU (représentant la CFDT).

Etaient représentés : M. Emmanuel BROCARD par M. Geoffrey BRUNAUX ;
Mme Maëlan GOGUILLON par M. Nicolas BRAYETTE ;
Mme Pauline PAILLER par Mme Anne-claire ROUAUD

Etaient excusés : Mme Martine HERZOG-EVANS, M. Guillaume MARECHAL

Etaient invités à titre permanent: Mmes Agnès FALLER, Responsable de la Bibliothèque Universitaire Robert de Sorbon, Alexandra LUZI, Chef des Services Administratifs ;
M. Seydou TRAORE, Président de la Section de Droit Public.

- AUGMENTATION DES DROITS D'INSCRIPTION A L'INSTITUT D'ETUDES JUDICIAIRES

M. Geoffrey BRUNAUX indique que la réforme de l'examen d'entrée au CRFPA (Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats) et notamment la réintroduction d'un « grand oral » (qui prévoit une augmentation de la durée de l'entretien entre le candidat et les membres du jury) rend nécessaire d'« étoffer » le programme de l'IEJ (Institut d'Etudes Judiciaires) en augmentant, par exemple, le nombre d'heures d'enseignement en « Culture Juridique ».

M. BRUNAUX demande par conséquent que les frais d'inscriptions à l'IEJ passent de 300 Euros pour l'année 2017 à 350 Euros pour l'année 2018. Il tient à préciser que, même augmentés de 50 Euros, les frais d'inscriptions à l'IEJ de Reims resteraient parmi les moins élevés de France.

M. le Doyen demande quels sont les tarifs pratiqués ailleurs.

M. BRUNAUX répond qu'à Paris les frais d'inscription sont de l'ordre de 1000 Euros mais que bien souvent ils comprennent également les frais de scolarité.

M. le Doyen demande quels sont les tarifs pratiqués à Metz, Nancy ou Strasbourg.

M. Sébastien CROYET répond que ceux-ci se situent autour de 600 Euros.

M. le Doyen demande à M. BRUNAUX comment s'est passé l'organisation de l'examen d'entrée au CRFPA pour l'année 2017.

M. BRUNAUX précise que pour la première fois l'organisation s'est faite conjointement avec les services du Rectorat de l'Académie de Reims et que tout s'est très bien passé. Il précise également que de très bons contacts ont été noués avec les services du Rectorat.

M. Julien DURUISSEAUX (représentant CFDT) précise que les frais d'inscription sont de l'ordre de 400 Euros à Strasbourg. Il indique également que s'il est contre le principe d'augmentation des frais d'inscription, il entend les arguments de M. BRUNAUX et constate que les frais augmentent peu comparativement à la baisse générale des moyens alloués à la Faculté. Il précise qu'il reste circonspect quant à la décision à prendre.

M. BRUNAUX répond que l'augmentation des frais d'inscription vise bien à augmenter le volume horaire d'enseignement et pas à couvrir les frais d'examens.

M. Quentin GRANDPIERRE déplore le fait que les conseillers n'aient pas eu accès à des documents préparatoires afin de travailler en amont sur ce point précis.

M. le Doyen estime qu'au vu de la demande il n'apparaissait pas nécessaire d'y joindre un document préparatoire et soumet la proposition au vote du Conseil.

L'augmentation des frais de scolarité de l'IEJ à hauteur de 350 Euros est adoptée par les conseillers à l'unanimité moins une abstention



Reims, le 09 février 2018

Le Doyen,

Julien BOUDON